

**APPEL A CANDIDATURE (AAC)  
ARS/DAOSS/DCT n°971-2025-03-31-00001**

**POUR LA CREATION D'UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE  
POUR ENFANTS AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (UEEA) (10 places)  
(année scolaire 2025-2026)**

Territoire : **Guadeloupe**  
(Sud Basse-Terre ou Nord-Est Grande-Terre)

**Commission ad 'hoc de sélection du 26 juin 2025**

**PROPOSITION DE CLASSEMENT**  
(avis consultatif)

L'Agence de Santé, en concertation avec le rectorat de la Guadeloupe, a lancé 1 AAC pour la création d'une UEEA sur le territoire de la Guadeloupe, en zone Sud Basse-Terre ou Nord-Est Grande-Terre, pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Trois (3) projets ont été réceptionnés par les services de l'Agence de Santé et déclarés recevables :

- AAEA / IME L'ANCRE
- AEDPS / IME BELAIR
- AGSEA / IME Les GOMMIERS

La commission de sélection s'est réunie le 26 juin 2025 (cf. feuille d'émargement).

Au regard des critères fixés par le cahier des charges et de l'opérationnalité effective de l'unité pour la rentrée de septembre 2025, le classement proposé est le suivant :

Position n°	Porteur / IME	Zone (territoire)	Points obtenus
1	AEDPS / IME BÉLAIR	Sud Basse-Terre	89
2	AAEA / IME L'ANCRE	Nord-Est Grande-Terre	54
3	AGSEA / IME LES GOMMIERS	Sud Basse-Terre	42

L'UEEA sera ainsi implantée sur le Sud Basse-Terre.

Fait à Dothémare, le 26 juin 2025